



assonance

Ce qui résonne en vous !

BILAN DE COMPÉTENCES

ESSENTIEL 15H

PROGRAMME DE FORMATION



PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Tous les salariés du secteur privé, public ainsi que les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier du bilan de compétences. Il n'y a pas de prérequis pour bénéficier de la formation mais un projet en tête précis. Des entrées et sorties permanentes ont lieu tout au long de l'année.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

1. Avoir clarifié sa situation professionnelle et personnelle.
2. Mieux se connaître (ressources, valeurs, motivations, besoins, points de vigilance)
3. Identifier ses compétences clés et ses atouts transférables
4. Explorer et définir un projet principal et un projet alternatif.
5. Construire un plan d'action concret et opérationnel à court et moyen terme

DÉROULÉ DE LA FORMATION

AVANT LA FORMATION



Un entretien personnalisé gratuit d'1 heure avec consultant dédié est proposé afin d'identifier vos attentes, votre projet déjà en tête, vos motivations et vous présenter la méthodologie du bilan de compétences.



PENDANT LA FORMATION

1. LA PHASE PRÉLIMINAIRE

Objectifs : confirmer l'engagement dans la démarche et préciser la demande

- Retour sur le parcours professionnel et personnel.
- Analyse de la situation actuelle (poste, contexte, contraintes, niveau d'énergie).
- Clarification de la demande : faire un point, mieux se connaître, explorer des pistes.
- Définition des objectifs personnalisés du bilan en lien avec les besoins du bénéficiaire.

Durée totale de la phase préliminaire : 1h30 en face à face

2. LA PHASE D'INVESTIGATION

Objectifs : analyser le profil du bénéficiaire, faire émerger des pistes et confronter les projets à la réalité.



Analyse du profil et des compétences :

- Faire le point sur le parcours : prendre en compte le passé pour mieux se projeter.
- Dresser un état des lieux objectif de la situation : ce qui fonctionne / ne fonctionne plus.



Mieux se connaître :

- identifier ce qui anime (intérêts, valeurs, motivations),
- repérer les atouts et les points de vigilance,
- faire le point sur la personnalité avec les outils adaptés.

Identifier ses compétences : faire émerger les compétences clés transférables vers d'autres métiers ou environnements.



Exploration et confrontation des projets :

- Formuler des pistes et projets professionnels possibles.
- Analyse des exigences des projets (missions, compétences, conditions d'exercice).
- Point sur le marché de l'emploi ciblé (tendances, opportunités, freins).
- Préparation d'enquêtes métiers ou échanges terrain pour confronter les pistes.
- Repérage des besoins en formation ou montée en compétences si nécessaire.

Durée phase d'investigation : environ 12 h en face à face (réparties en plusieurs séances)

3. LA PHASE DE CONCLUSION



Objectifs : valider le projet et construire le plan d'action.

Reprendre tous les éléments travaillés et identifier le projet prioritaire et la piste alternative.

- Ajuster les projets si besoin (périmètre, environnement, étapes intermédiaires).

Dessiner un plan d'action réaliste :

- actions à court terme,
- actions à moyen terme,
- appuis et ressources (réseau, organismes, formations, dispositifs).

Élaborer et remettre la synthèse réglementaire incluse, centrée sur vos atouts et votre projet

Durée phase conclusion : 1h30 en face à face

Total du bilan de compétences : 15h + travail personnel entre les séances (réflexions, lectures, enquêtes terrain) selon les besoins.

APRÈS LA FORMATION

Un rendez-vous de suivi téléphonique est proposé afin de faire un point sur la situation post bilan de compétences à 6 mois, les actions mises en œuvre et les éventuels ajustements

Méthodologie :

- Alternance d'entretiens individuels et des exercices hors séances
- Tests en ligne
- Consultant dédié tout au long du bilan de compétences
- 100% individuel et accompagnement sur mesure

SUIVI ET ÉVALUATION

- Remise de la synthèse et du certificat de réalisation lors de la dernière séance
- Point régulier à chaque début et fin de séance
- Questionnaire de satisfaction à l'issue du bilan de compétences
- Suivi à 6 mois

NOS INTERVENANTS

Tous les consultants sont des professionnels de l'accompagnement (psychologue du travail, coach, formateur, RH) et sont formés à la méthodologie du cabinet.

TARIF DE LA FORMATION

1750 € net de taxes dont (reste à charge : 150 €)

Les conditions d'accueil et d'accès pour le public en situation de handicap

Nos établissements sont conformes à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Nos bureaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite : places de parking, ascenseur, rampes d'accès.

En cas de situation de handicap nécessitant des aménagements, vous pouvez prendre contact avec notre référente handicap :

Anne DEGROOTE

Tél : 06.15.08.54.01

par mail : anne.degroote@assonance-conseil.fr

FINANCEMENT

- Plan de développement des compétences : Bilan financé par l'employeur
- Financement personnel : Nous proposons des modalités de financement adaptées à votre budget
- France Travail : Le bilan de compétences est financé par le CPF et éventuellement AIF
- CPF : Financement de votre bilan sur votre compte personnel de formation. Un reste à charge de 150€ vous sera demandé lors de la validation du dossier (des exonérations possibles en cas de cofinancement employeur)

COMMENT S'INSCRIRE À LA FORMATION ?

Avant toute inscription, nous vous invitons à prendre contact avec le cabinet dans le cadre d'un entretien personnalisé

1.

Aller sur le site ou l'appli www.moncompteformation.gouv.fr. Se connecter via FranceConnect+ (Identité Numérique La Poste ou France identité).



2.

Choisissez le **format de votre choix** (présentiel ou distanciel) et **le lieu**

3.

Cliquez sur « **demandeur un devis** »

4.

Remplissez les champs demandés

5.

Validez la demande : le dossier part à l'organisme de formation

6.

Dans un **délai de 48h**, votre dossier sera validé par le cabinet.

7.

Cochez l'acceptation de mobilisation des droits et validez définitivement l'inscription dans le délai indiqué (4 jours ouvrés).

REJOIGNEZ-NOUS !



Assonance Conseil



www.assonance-conseil.fr

Anne DEGROOTE
anne.degroote@assonance-conseil.fr
06.15.08.54.01
117 route de Borre 59190 Hazebrouck

Éligible au CPF

